

MEMOIRE TECHNIQUE

Construction d'une résidence Séniors et d'une salle d'activités commune sur la commune d'Aussac-Vadalle

A - Moyens de l'entreprise affectés au chantier

Notre chargé d'affaires, M Matthieu AUDONNET sera spécifiquement dédié au suivi complet du chantier.

Pour une cohérence de suivi, il gèrera également toute la partie interface amont avec nos différents fournisseurs :

- Miroitier
- SCHUCO
- Quincailler
- Volets

Au niveau de la fabrication, réalisée en nos propres ateliers, le Responsable d'atelier sera secondé par 2 compagnons qualifiés, spécialement affectés à la fabrication de cette opération.

La pose sera assurée par une équipe de 2 poseurs hautement qualifiés et salariés de l'Entreprise. Nous disposons de ressources complémentaires pour augmenter les effectifs sur le chantier, à savoir, 2 équipes de 2 personnes supplémentaires, soit 6 personnes au total.

A-1 - Moyens matériels

A-1-1 Moyens de production :

Nous disposons d'un atelier de 1 100 m², construit en 2010, comprenant une partie dédiée spécifiquement à la fabrication de menuiseries aluminium et un atelier contigu dédié à la serrurerie. Ces ateliers comprennent les matériels de production suivants :

- 1 tronçonneuse 1 tête - 4 axes
- 1 presse à vitrer
- 1 SCHUCOMATIC (machine de débit et d'usinage automatique des ferrures et tiges crémones depuis l'unité Fabrication Data Center)
- 1 portique avec palonnier à 6 ventouses
- 1 table d'assemblage
- Poinçonneuses et série de poinçons spécifiques pour profilés aluminium SCHUCO
- 1 abouteuse
- 1 scie radiale Horizontale
- 1 scie radiale Verticale
- 1 presse plieuse – Capacité : 3 ml

- 1 guillotine : Capacité : 3.50 ml
- Scie à onglet radiale à table supérieure
- Table de montage
- Perceuse à colonne, fraiseuse, scie à ruban, marbre de serrurier
- Berceaux de stockage
- 1 poinçonneuse GEKA
- 4 sertisseuses
- 1 unité FDC « Fabrication Data Center » spécifique SCHUCO, interfacée avec tous les équipements de production utilisant les bibliothèques SCHUCO
- 2 postes à souder TIG, MIG, semi-auto
- 1 chariot élévateur 2t - électrique

A-1-2 Moyens de pose :

Nous disposons de tous les matériels nécessaires à la pose de menuiseries bois :

- Matériels électroportatifs adaptés à la pose de menuiserie
- Niveau laser 4 axes Matrix 350 L
- 4 camions atelier entièrement équipés
- 1 camion plateau (capacité 4.18m de plancher utile)
- Echafaudage mobile
- Palonnier à 6 ventouses lève-vitre
- Palan
- 1 système antichute SYAM pour les interventions en hauteur par l'intérieur (tous les personnels sont formés à son utilisation).
- Locations complémentaires pour les moyens de levage ou de manutention (nacelle à bras, robot de pose, etc)
- Nos compagnons sont titulaires des permis CACES 3 et CACES 9 et sont habilités à la conduite d'engins de levage et de manutention (chariots télescopiques et nacelles élévatrices). Ceci afin de nous permettre d'être autonomes sur les chantiers.
- Nos compagnons sont titulaires du brevet SST.

B - Méthodologie d'intervention

Nous nous proposons de mettre en place l'organisation suivante :

Préalablement à notre intervention et conformément au planning établi par le Maître d'œuvre nous définissons les modalités d'organisation et d'avancement :

Nous travaillons par zone : toute zone commencée fait l'objet d'un travail continu jusqu'aux finitions. Cette méthodologie nous permet « d'isoler » temporairement les zones d'intervention. Nous pouvons ainsi bien matérialiser notre zone d'intervention et assurer une meilleure sécurité, pour l'ensemble des ouvriers et personnels intervenants sur le chantier en même temps que nous.

Nous définissons :

- Plan de balisage,
- Plan de stockage,

- Plan de circulation,
- Consignes de sécurité
- Prise en compte des contraintes du chantier (possibilité d'accès, co-activité,...)
- Adaptation des plages horaires d'intervention en fonction des urgences et nécessité d'avancement du chantier.

Le chantier est sécurisé tous les soirs : Matériels et outils rangés, benne à déchets fermée (si présence nécessaire), châssis terminés et nettoyage réalisé.

C – Délais d'approvisionnement et d'intervention

Nous avons pris note des impératifs du chantier. Compte tenu de l'importance du chantier, nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour tenir les engagements.

Nous vous précisons ci-dessous les délais d'approvisionnement de nos fournisseurs et nous en tiendrons compte pour lancer nos commandes d'achats afin de respecter les engagements de délais qui seront définis.

Délai d'approvisionnement des profilés et accessoires : 3 à 4 semaines

Délai d'approvisionnement des vitrages : 15 jours

Délai d'approvisionnement des volets : 3 semaines

Délai de fabrication : 1 à 3 semaines

Délai de pose : env. 3 semaines ; compris habillages de finition et étanchéités.

Nous travaillons exclusivement les profilés et accessoires de la gamme SCHUCO afin de garantir à nos clients une excellente qualité de fabrication, de pose et de tenue dans le temps. Cette gamme de profilés, à rupture de pont thermique, répond en tous points aux exigences de la réglementation en vigueur.

Tous les accessoires et quincailleries sont de marque SCHUCO, ceci afin de garantir la qualité et la durée de vie de nos châssis.

Nous sommes également en mesure de garantir le SAV si nécessaire.

Nos châssis sont fabriqués suivant les protocoles et recommandations du fournisseur

- Profils de châssis fixes série AWS60
- Profils de châssis portes série ADS60
- Joint de vitrage renforcé
- Composition des vitrages : 4 / 16 / 4 Planitherm One avec Argon et 44/2 aux 2 faces Planitherm avec Argon

Les vitrages sont de marque GLASSOLUTIONS Saint Gobain (fourniture auprès des Miroiteries de L'ouest à Angoulême)

Les étanchéités sont réalisées par joint silicone à la pompe et joint COMPRIBAND.

D – Méthodologie de pose

Préalablement à notre intervention, nous transmettons nos plans d'exécution pour validation. Nous vérifions l'ensemble des supports pour nous assurer que les châssis seront posés sur des supports sains.

Toutes nos menuiseries sont posées dans les règles de l'art et conformément aux règles du D.T.U : avec joint compriband, jeux minimums, et intervalles des éléments de fixation conformes.

Toute menuiserie posée fait l'objet d'un travail continu et complet (dormant et ouvrant, vitrages, calfeutrement et étanchéités, essais et réglages).

E – Organisation logistique, plannings d'intervention et gestion des SAV

Nous souhaitons avoir une très bonne réactivité sur l'organisation et le lancement de ce chantier. Nous prévoyons donc d'affecter des ressources spécifiques.

Nous mettrons tout en œuvre et nous prendrons toutes les dispositions pour respecter les plannings et les programmes d'intervention définis, afin de ne pas prendre de retard et occasionner des perturbations dans le fonctionnement de l'établissement.

Les cas de SAV seront gérés avec le même niveau d'exigence et de réactivité pour satisfaire aux attentes du client et des utilisateurs. Chaque intervention de SAV fait l'objet d'un retour auprès du Maître d'ouvrage.

F – Dispositions contre les nuisances de chantier

Plusieurs aspects sont pris en considération pour la maîtrise des nuisances de chantier :

- 1 L'état initial du site et de son environnement avant le démarrage du chantier
- 2 Les flux entrants du chantier
- 3 Le chantier lui-même (techniques employées, gestion des déchets, de la propreté, des nuisances, ...)
- 4 Les flux sortants du chantier
- 5 Nuisances environnementales

- Optimisation de la gestion du chantier

Stationnement des véhicules du personnel de chantier :

Le stationnement des véhicules de chantier s'effectuera sur la zone prévue à cet effet, afin de ne produire aucune gêne ou nuisance dans les rues voisines.

Accès des véhicules de livraison :

Lors des approvisionnements, un plan d'accès et des horaires de livraison seront à respecter

- Information et formation

Préalablement au démarrage du chantier, une information sera faite à nos ouvriers appelés à travailler sur le site afin de les sensibiliser à cette démarche de gestion des nuisances sur le chantier.

Si une opération spécifique contraignante pour les riverains ou pouvant perturber l'activité quotidienne du lycée est prévue, elle fera l'objet d'une information préalable aux personnes concernées, ainsi qu'au Maître d'ouvrage et au Maître d'œuvre.

- Prévenir les risques de pollution de l'eau et des milieux naturels et limiter les consommations des différentes ressources

Nous mettrons tout en œuvre pour éviter les gaspillages d'eau et d'énergie, ainsi que toute dégradation de l'état initial du site.

Nos matériels de travail (matériels électro portatifs) sont à faible consommation énergétique et fonctionnent sur accus rechargeables.

Nous n'utilisons pas de produits inflammables ou toxiques ni de produits dangereux

- Gestion et valorisation des déchets.

La fabrication et la pose des châssis génèrent des déchets. Nous avons signé un protocole de reprise et de recyclage de nos déchets avec les établissements SABATIER à La Couronne.

Ce protocole prévoit que l'entreprise SABATIER prend en charge la gestion de nos déchets, dont nous avons assuré, préalablement, le tri en fonction d'une cartographie précise et définie : Nous effectuons un premier tri qui dissocie le verre, le bois, le métal, les DIB afin de pouvoir les traiter, et les intégrer dans le circuit de recyclage, dans les meilleures conditions (pas de tri complémentaire après notre intervention). Nous disposons des éléments triés dans des containers spécifiques mis à notre disposition par notre partenaire sur notre site de production.

L'ensemble de ces éléments triés, sont pris en charge et traités en centre de traitement dans des filières spécialisées pour être recyclés ou détruits.

Nous apportons un soin particulier au suivi des décombres et nous nous attachons à valoriser au maximum l'ensemble des éléments collectés : Pour informations, certains accessoires réutilisables pour des dépannages ou un ré-emploi sont conservés en nos ateliers (vitrages, accessoires de portes, panneaux pleins) et ne sont pas systématiquement envoyés en centre de recyclage.

Réduire à la source la production de déchets par une gestion rigoureuse des transports (livraison directe des volumes vitrés sur site), une généralisation du mode de stockage des matériaux (palettes et emballages réutilisables), et une anticipation maximale en atelier.

- Réduction des nuisances sonores, visuelles et atmosphériques

Nous adapterons nos horaires de travail pour les tâches les plus bruyantes afin de minimiser l'impact pour les occupants et les riverains. Ces travaux seront réalisés en dehors des horaires les plus gênants

Les zones de chantier seront nettoyées tous les jours et les déchets évacués au fil de l'eau



Si nécessaire, nous créerons des zones de confinement au niveau de la zone de chantier grâce à un film polyane et d'étais afin de limiter la projection et l'envol des poussières en dehors de la zone d'intervention

Nos ouvriers sont équipés de masques, bouchons d'oreilles et de tous les EPI nécessaires pour assurer leur protection.